

CHARTRE : CANDIDATS

Suite aux mesures communiquées par les autorités régionales compétentes en matière de formation, PTTC a établi une charte adressée à chaque candidat, avant le début des cours. Elle reprend des mesures à respecter durant la formation, afin de lutter contre la propagation du Covid-19 et de préserver au mieux la santé des participants : candidats et formateurs.

MESURES GÉNÉRALES

- Masque : le port du **masque** est **obligatoire** durant les cours. **Veillez vous munir de votre masque SVP.**
- Mesures d'hygiène de base : régulièrement et au moins, avant le début du cours, pendant les pauses et à la fin du cours, le candidat **se lave soigneusement les mains** à l'eau et au savon ou avec du gel hydroalcoolique mis à disposition.
- **Distanciation sociale 1,5 m** : il est demandé aux participants de veiller à toujours garder une distance minimale de 1,5 m.
En outre, la distanciation implique, notamment, de ne pas passer par une porte (porte d'entrée ou porte intérieure), en même temps qu'une autre personne.
Cette distanciation s'applique également pendant les pauses, à l'entrée et à la sortie du bâtiment, aux toilettes...
Les salles de cours seront aérées et aménagées de façon à garantir cette distanciation.
- Eviter de toucher des objets ou des surfaces utilisés ou touchés par d'autres personnes. En cas de contact avec ces objets ou ces surfaces, se laver soigneusement les mains.
- Mesures d'hygiène respiratoire : **veillez prévoir vos mouchoirs en papier**. En cas de toux ou d'éternuement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir et le jeter immédiatement après usage.
→ Terminer par un lavage des mains
- Si un candidat présente les symptômes décrits par les spécialistes (état fébrile, toux, maux de gorge, rhume, écoulement nasal...), il devra immédiatement quitter la formation, sur simple demande du responsable de la formation. Il devra rentrer chez lui et prendre contact avec son généraliste, comme cela est prévu par le SPF Santé.
PTTC reste à sa disposition pour rechercher une solution concernant sa formation.
- Le candidat qui ne respecterait pas ces mesures exceptionnelles ou qui adopterait une attitude inadéquate sera immédiatement exclu de la formation sans remboursement possible de cette dernière.

CATERING :

- Vu les circonstances et sur conseils des autorités pour éviter la propagation du coronavirus, nous demandons aux candidats de bien vouloir **prévoir leur lunch de midi SVP** (pas de déplacement vers des sandwicheries qui seraient ouvertes ou autres ...). De l'eau et du café seront à votre disposition.
- Utilisation de la machine à café:
avant et après chaque usage, les candidats **se lavent/désinfectent les mains**

**Nous comptons sur votre précieuse collaboration
pour l'application de cette charte, dans l'intérêt de tous.**

MERCI D'AVANCE!

PTTC